



Zone artisanale - recours?

Par **urba17**, le **12/01/2009** à **11:04**

Bonjour, j'aurais aimé savoir ce qu'on peut faire quand un règlement de zone artisanale n'a pas été respecté. a-t-on un recours pour obliger les personnes propriétaires de terrain dans cette zone a construire, (le règlement indique que la construction doit être faite dans les deux ans), et peut on les obliger par diverses moyens a garder en état leur demeure (une maison tombe en ruine et devient dangereuse)? peut on prendre un arrêté?

avez vous des exemples?
merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **12/01/2009** à **14:40**

Bonjour,

Voyez, pour ça, les services de l'urbanisme de votre mairie.